Ville de UCHAUD
ad octavum lapidem

L'ActUCHAUD

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION N° 145 - 2021



UCHAUD

Déconfinement
Opération Tranquillité Vacances



L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le procès verbal intégral des séances du conseil municipal peut être consulté en mairie.

ActUCHAUD
Magazine d'information
de la ville de Uchaud
Hôtel de ville, 144 Avenue Robert de Joly - BP 24 30620 UCHAUD
Téléphone mairie :
04 66 71 11 75
accueil@ville-uchaud.fr

Directeur de publication :
Joffrey LÉON, maire
Responsable de la rédaction :
Agnès ROY
Rédaction / Conception :
Service Communication
Crédit photos : mairie de Uchaud, Freepik, Christian Jullian.

Tirages : 2400 exemplaires.

Impression sur papier recyclé :
Imprimerie Ménard
Dépôt légal : à parution

L'ActUchaud est distribué dans les boîtes aux lettres mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est mis à disposition dès la fin de la distribution à la mairie. Si vous désirez le recevoir par mail, écrivez-nous à communication@ville-uchaud.fr

Sommaire

ÉDITORIAL 1

VIE MUNICIPALE 2-8
- Travaux : des projets et des réalisations 2-3
- Interview : Uchaud mis à l'honneur 4
- Un ornithologue en mission à Uchaud 4
- Information Campagne Chats errants 5
- Dossier : Opération Tranquillité Vacances 5
- Réglementation : bruits de voisinage 6
- Fête du 14 juillet 6
- Reprise du marché hebdomadaire 7
- Initiative : lutte contre les incendies 8
- Info-Flash : restez informé 8

VIE CULTURELLE 8
- Mise en lumière d'un artiste uchaudois 8

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE 9
- Bilan de l'année scolaire 9
- Inscriptions au CP 9
- Remise des calculatrices 9

ACTION SOCIALE 10-11
- Printemps Gourmand 10
- Impôts 10
- Semaine Bleue 10
- Vaccination 11
- Passeport ÉTÉ 11
- Plan Canicule 11
- Aide aux vacances 11

BUDGET MUNICIPAL 12-14
- Rapport d'Orientation Budgétaire 12

VIE ASSOCIATIVE 15-21
- Le mot du délégué aux associations 15
- Ape Uchaud 15
- Tennis de table 16
- Triopopcorn 16
- Club de l'amitié 17
- Le petit théâtre des brigadiers 17
- Anciens combattants 18
- Rugby ASUARC 18
- Multi Boxe Uchaud 18
- Club Taurin Lou Vovo 19
- 8e Borne 19
- Paroisse Catholique 19
- Taekwondo 20
- Red Knights 20
- ASU - Association Sportive Uchaudoise 21
- La Conciergerie de l'Arlesienne 21
- La Fon de Bébian 21

C'EST À SAVOIR 22-24
- Actualités CCRVV : Des investissements pour les plus jeunes 22
- Le mot du correspondant défense 23
- Ils s'installent à Uchaud 23
- État Civil et informations pratiques 24

PAROLE POLITIQUE 25
- Parole politique 25





Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,

À ce moment du calendrier le soleil accompagne la période du déconfinement. Nous avons plaisir à nous retrouver, à partager des moments conviviaux avec la famille ou entre amis et à revoir les sourires. Échanger de tels moments, dehors ou au restaurant, cela fait aussi partie de la culture Française. Ce besoin de retour à une forme de liberté s'accompagne, encore plus dans notre région méditerranéenne, d'une forte envie de faire la fête et de se retrouver autour de nos traditions taurines. Si l'envie de liberté est légitime, elle doit se conjuguer avec la nécessité de se protéger et protéger nos proches. La possibilité de concevoir les deux est à notre portée si nous le voulons réellement et nous le pouvons.

> ***... Notre action s'inscrit dans la continuité de l'intérêt public.***

Ainsi, vous êtes très nombreux à m'interroger sur la situation prochaine de nos fêtes votives. Sachez que chacune, et chacun des élus de notre commune, sont mobilisés pour défendre nos traditions locales qui font l'authenticité de notre territoire. Nous le faisons avec énergie et responsabilité.

À la demande des manadiers du département, Uchaud s'est montrée solidaire par sa co-signature du courrier adressé au Président de la République Française, pour l'alerter sur la situation particulière dans notre région. À l'heure de l'impression de ce bulletin, les conditions générales permettant l'autorisation de certaines manifestations à venir ne sont pas connues. Toutefois, je peux vous annoncer qu'il y aura des jours de festivités taurines en juillet et août à Uchaud.

En concertation avec les élus et associations concernés, nous avons opté pour un programme allégé permettant de tenir compte du contexte sanitaire, tout en offrant aux uchaudois un spectacle de qualité. Ces jours de festivités seront centrés sur les taureaux avec : des courses dans les arènes, des abrivados, des bandidos et peut-être, si nous le pouvons, des encierros. Mais il sera sûrement difficile, en l'état actuel des choses, de maintenir un orchestre et un comptoir de fête avec près d'un millier de personnes debout tout en respectant les gestes barrières. Chacun le comprendra, mon devoir de Maire est la protection de la population.

Enfin, je tenais à faire un aparté concernant le vote du budget qui a eu lieu au mois de mars. Comme les deux années précédentes, une gestion rigoureuse des deniers publics nous a permis de dégager un solde positif de plus de 800 000 euros, tout en réalisant les investissements nécessaires pour le renouvellement du matériel communal, des équipements publics et de financer les travaux (rue des pins, aire de jeux, nouveau véhicule pour les services, etc...). Les marges de manœuvre ainsi dégagées vont nous permettre de poursuivre notre programme d'investissement dans la commune : la rénovation de la Maison des associations, le projet du stade, la réfection de certaines rues, le renouvellement et l'agrandissement du parc des caméras de vidéosurveillance, la modernisation de nos salles de classes, la réfection du gymnase, l'entrée d'Uchaud, le renforcement des effectifs nécessaires à l'augmentation de la population, etc…

Mon équipe et moi-même, mettons tout en œuvre pour une gestion responsable des deniers publics. Notre action s'inscrit dans la continuité de l'intérêt public.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes vacances. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Joffrey LEON
Maire de Uchaud



DES PROJETS & DES RÉALISATIONS

Réfection, travaux de voirie, aménagements paysagers...

Ces derniers mois, les services techniques ont été mis à contribution sur de nombreux projets destinés à améliorer le cadre de vie des Uchaudois. Allant au-delà des simples travaux d'entretien et de maintenance des espaces communaux, ils ont ainsi réalisé de véritables opérations d'aménagement du village conciliant l'embellissement sur le plan esthétique, le respect de l'environnement et la rationalité économique.

Boulodrome

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de jeu, 8 micocouliers ont été plantés au boulodrome (rue des écoles).

Le but de ces travaux est d'améliorer les conditions d'ombrage des pistes afin d'assurer une meilleure qualité de vie lors d'entraînements, de compétitions futures ou de loisirs.

Il faut bien entendu laisser le temps à la nature de faire son œuvre et laisser pousser ces micocouliers afin d'en retirer tout le bénéfice.



Rue des Pins

Suite à la réalisation des travaux de VRD (voirie et réseaux divers) et d'espaces verts récemment réalisés sur la rue des Pins, des dégradations dues à des incivilités ont été constatées : écrasement des myrtes.

Afin de remédier à ce problème et protéger les espaces verts, des barrières bois de protection ont été posées ce qui permet de conserver un côté naturel à cet aménagement.

Les fournitures ont été achetées en circuit court auprès d'une scierie locale, les barrières ont été assemblées par les services techniques de la commune de Uchaud.

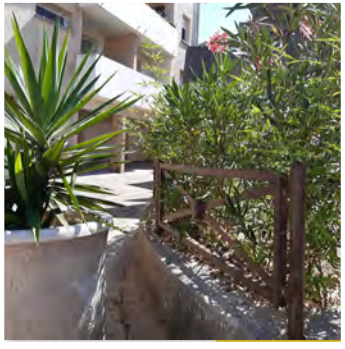


Espace verts Rue du Puits de Magne

Un espace public, situé au bas de la rue du Puits de Magne était délaissé.

Afin de valoriser cet emplacement, un espace vert a été aménagé avec des plantes d'essences méditerranéennes : lauriers roses, lavande, vitex (faux poivrier)…

Les plantes méditerranéennes nécessitent peu d'arrosage et sont mieux adaptées à notre territoire.



Panneaux de signalisation

Dans le cadre des travaux d'entretien de la signalisation verticale, régulièrement des panneaux de signalisations sont changés.

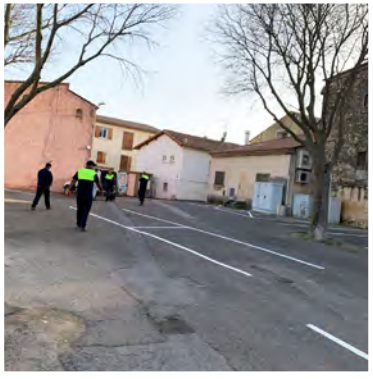
Nous avons remplacé les panneaux usagers, dégradés ou manquants par des neufs, soit 60 panneaux durant le dernier semestre.

Stationnement parking du Château

Le stationnement au parking du château se faisait de manière anarchique en l'absence de marquage au sol.

Un projet de création de places de parking a été réalisé dans le respect des normes, mais aussi avec un souci d'optimisation du nombre de places.

Une place PMR (personne à mobilité réduite) a été intégrée au projet.





Réfection de la façade et du parking du cimetière

Les services techniques en régie ont rénové les façades extérieures du cimetière.

Le marquage du parking a également bénéficié d'un rafraichissement.



Barrières de ville

Plusieurs barrières de ville ont été mises en place ou remplacées sur la commune. Vous trouverez ci-après la liste et la fonction de ces barrières :

- Avenue Robert de Joly : remplacement d'une barrière endommagée lors d'un accident,
- Avenue Robert de Joly : mise en place d'une barrière pour la sécurisation en cas de chute au niveau du transformateur ENEDIS,
- Rue du Château : mise en place de trois potelets afin de sécuriser le trottoir.

Éclairage public

La modernisation de l'éclairage public est en cours sur l'ensemble de la commune.

Une tranche de travaux est réalisée chaque année. Cette année , il s'agit de l'Avenue Robert de Joly et de l'impasse du Château.

Les éclairages existants (lampe au sodium) ont été remplacés par des éclairages à LED avec variateur d'intensité intégré.

Ces travaux réalisés en partenariat avec le SMEG (syndicat mixte d'électrification du Gard), permettent une réduction conséquente du montant de la facture électrique liée à l'éclairage public.

À terme, l'ensemble des éclairages publics seront remplacés par de l'éclairage LED pour uniformiser celui-ci sur la commune.







INTERVIEW

Uchaud mis à l'honneur grâce à l'émission "Aujourd'hui dans le Gard"

Lors du second confinement, le Maire Joffrey LEON, a reçu Coralie MOLLARET, journaliste pour Objectif Gard, dans le cadre de l'émission "Aujourd'hui dans le Gard".

Le principe étant que chaque jour, la rédaction d'Objectif Gard se rend à la rencontre d'un maire du département pour prendre des nouvelles de sa commune. L'occasion pour notre édile de donner son sentiment sur cette crise sanitaire et de mettre en avant les actions mises en place par sa municipalité durant ce second confinement.

Nous apprenons que la commune a souhaité privilégier le dialogue et la proximité avec les présidents des associations Uchaudoises sur l'application des mesures sanitaires. Monsieur le Maire a également souhaité mettre à la disposition de ses administrés en mairie des attestations de déplacement au format papier, tout le monde n'ayant pas une imprimante à la maison. Une mesure qui s'est avérée très utile pour les Uchaudois, puisque plus de 1200 attestations ont été délivrées lors de ce second confinement.



À l'étude...

Un ornithologue en mission à Uchaud

Espèce indésirable pour les uns, symbole d'apaisement pour les autres, le pigeon de la ville laisse rarement indifférent. C'est la raison pour laquelle la municipalité a décidé d'aborder le problème avec rationalité et de fait, de réaliser une étude conduite par des spécialistes, afin de d'expliquer la présence croissante d'une population de pigeons à Uchaud et de déterminer son impact sur la qualité de vie au sein du village.

Cette étude qui sera menée par un ornithologue début septembre 2021, permettra de bien poser la problématique rencontrée par certains administrés, à savoir :

- l'importance exacte de la population des pigeons,
- quels sont les secteurs du village impactés,
- quelles sont les nuisances rencontrées,
- les lieux de nourrissage…

Après analyse des résultats de cette étude, des mesures pourront être mises en place en partenariat avec des professionnels expérimentés spécialistes de la question.

La maîtrise de la population des pigeons est une lutte au quotidien. Elle doit être réfléchie et parfaitement organisée afin d'agir sur le gîte, l'alimentation et la régulation de la reproduction.



INFORMATION

Le point sur la campagne de stérilisation des chats errants.

La campagne de stérilisation et d'identification de chats errants s'est déroulée du lundi 22 mars au vendredi 2 avril derniers, sur plusieurs sites de la commune.

À ce jour, la police municipale a enregistré 12 inscriptions à l'ICAD (Société d'identification des carnivores domestiques) au nom de la commune. Une trentaine de chats a été signalée par des administrés. Parmi les captures, certains avaient déjà été stérilisés et identifiés lors de la campagne précédente, et d'autres appartenaient à des particuliers.

Ce sont au total, 4 mâles et 10 femelles qui ont été indentifés au nom de la commune lors de cette dernière campagne.

Si vous perdez votre animal ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la Police Municipale - 144 Avenue Robert de Joly au 04 66 71 38 89.

DOSSIER Partez en vacances sereinement...

Connaissez-vous « l'**opération tranquillité vacances** » ? La police municipale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la police municipale de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- **Ne pas indiquer vos dates de départ en congés** sur les réseaux sociaux.
- **Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.** Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- **N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.** Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, **ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation**. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.
- Dans la mesure du possible, **garez-vous dans un lieu éclairé.** Ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui susciterait la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre véhicule et, éventuellement, enlevez la façade de votre autoradio.
- **N'oubliez pas de couper le contact et de prendre vos clés avec vous lorsque vous descendez de votre véhicule,** même pour quelques instants.

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

- **Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc.** Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée. Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !

- **Vous souhaitez engager la démarche ? Rendez-vous sur notre site internet (www.uchaud.fr) pour télécharger le formulaire de demande individuelle**. Une fois complété, il doit être déposé à la police municipale (144, avenue Robert de Joly) où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pour plus d'information, contactez le 04 66 71 38 89.

RÉGLEMENTATION

Dans le Gard, un arrêté préfectoral est destiné à lutter contre les troubles de voisinage.

Qu'est-ce qu'un trouble de voisinage ?

Les bruits de voisinage de jour ou de nuit peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...);
- ou par un animal (exemple : aboiements).

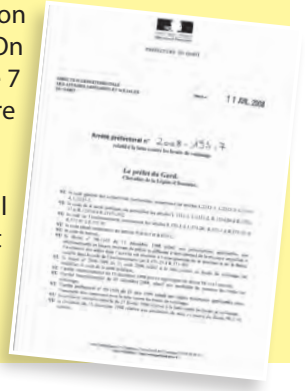
On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Quelles sont les démarches ?

En cas de tapage nocturne, vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (police municipale, police intercommunale, gendarmerie) pour faire constater le trouble, quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible d'un logement à un autre.

À noter : En cas de verbalisation, le contrevenant règle le paiement de cette amende forfaitaire. Le montant de l'amende est de 68 €, 180 € si l'amende est majorée, ce montant variant en fonction des délais de paiement. L'infraction peut être commise à n'importe quel moment de la journée. On parle de bruit diurne lorsqu'il se produit durant la journée entre 7 heures et 22 heures et de bruit nocturne lorsqu'il apparaît entre 22 heures et 7 heures.



À savoir : Dans notre département, l'arrêté préfectoral n° 2008-193-7 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage est applicable. Pour le consulter, rendez-vous sur le site internet de la ville d'Uchaud (www.uchaud.fr) à la rubrique "Actualités".

FÊTE du14 juillet

Une préparation active soumise à autorisation

Chaque année, le 14 juillet et la fête votive du 15 août sont les moments forts de la vie collective de notre commune. Ces festivités rassemblent toute la population dans des moments conviviaux autour de notre culture et de nos traditions taurines.

C'est l'occasion aussi de se retrouver en famille et entre amis pour simplement faire la fête, et oublier ses soucis.

Après une année difficile sur le plan collectif et social le besoin de faire la fête et de s'évader du quotidien est plus que jamais primordial.

Aussi la municipalité et les associations concernées se sont investies depuis plusieurs mois pour proposer un programme répondant aux attentes.

Car une fête votive se prépare près d'un an à l'avance. Or, cette année l'exercice est particulièrement difficile, la priorité étant d'assurer la sécurité et la protection de la population.

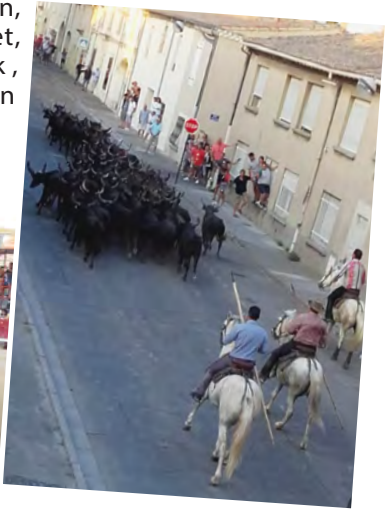
Comment prévoir quelle sera la situation sanitaire alors que, même les plus hautes instances ont des difficultés à se positionner sur les modalités du dernier déconfinement ?

Plusieurs manifestations sont envisagées et l'organisation se met en place, mais leur réalisation est conditionnée aux directives gouvernementales et autorisations préfectorales.

A l'heure où nous éditons le présent bulletin, nous ne sommes pas en mesure de confirmer qu'elles auront bien lieu.

Des informations complémentaires vous seront transmises via les différents canaux de communication et supports d'information suivants : panneau électronique, panneaux d'information, site internet, Facebook, application InfoFlash…





MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avant l'été, le marché reprend de l'ampleur !

Les jeudis matin sur le marché de Uchaud règne une effervescence communicative ! En effet, avec le retour des commerces dit non-essentiels, c'est avec un plaisir non dissimulé, que commerçants et clients du marché se retrouvent pour discuter et plaisanter dans la joie et la bonne humeur.

Ce sont aujourd'hui un peu plus d'une vingtaine de commerçants qui installent leurs étals régulièrement ou plus ponctuellement sur le marché du jeudi matin.

Ainsi, vous pouvez retrouver les coutumiés : Thibault le fromager, Romane à la boucherie chevaline, M. Guili avec ses produits à base d'olives, Françoise qui propose des gâteaux et confitures, M. Marques le traiteur, Jessica avec ses produits de la mer et ses huitres de Mèze, Karine et ses plantes diverses, Vincent le maraîcher et enfin, Laurent qui vend des accessoires et des aliments naturels pour chiens et chats.

Avec le déconfinement, et pour le plus grand plaisir des adeptes du marché, certains étals sont à nouveau présents : Mesdames Deneubourg et Puertas avec leurs pièces de prêt-à-porter féminin, Isabelle et la lingerie féminine et Cricri Boutique qui propose des sacs.

Plus ponctuellement, M. Sabas vend des matelas et oreillers, Momo tient le bazar, Fahys quant à lui, propose du pret-à-porter homme/femme, M. Fabulet restaure vos chaises et fauteuils. Enfin, la saison y étant propice, Émilie vend des abricots, jus de fruits et vins de son domaine.

Pour terminer, deux nouvelles commerçantes s'ajoutent aux autres en ce début d'été. Elles proposent des accessoires (sacs, étoles, bijoux, solaires) qui viennent compléter l'offre à destination des uchaudois.

Avec la venue des beaux jours, nous vous invitons à venir flâner sur notre marché. Vous profiterez ainsi de son ambiance chaleureuse et détendue.



INITIATIVE

Lutter contre les incendies, c'est l'affaire de tous...

Cette année, comme l'année précédente, la société de chasse de Uchaud, en collaboration avec la mairie, reconduit l'organisation de rondes de surveillance contre les incendies.

En cette année 2021, M. le Maire a poussé l'investissement d'un véhicule tout terrain de tourisme aménagé, de manière à pouvoir lutter contre les incendies, dans les premières minutes du départ d'un feu.

Nous faisons appel aux bonnes volontés et demandons à chaque personne qui se sent concernée, d'assurer une tournée de surveillance. Chaque tournée s'étale sur une période de 2 heures. Elle s'exerce par binôme conduisant le véhicule tout terrain à travers les chemins communaux et DFCI.

Nous vous remercions par avance de votre intérêt et de votre implication, vis à vis de ce projet commun de protection de la garrigue.

Pour participer à une ou plusieurs rondes cet été, merci de de contacter M. Muledda au : 06 69 21 57 39. Ou inscrivez-vous directement en mairie pour devenir bénévole.

La protection de notre territoire est l'affaire de tous.



POUR ÊTRE INFORMER :

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION INFO-FLASH



FOCUS SUR...

Un artiste Uchaudois qui mérite d'être connu.



Qui aurait pu penser trouver dans notre village un tel talent caché ! Un créateur de figurines dont la particularité est de trouver vie à partir de vieux morceaux de ferraille.

Monsieur Pierre Sanchez installé à Uchaud depuis de nombreuses années, retraité de la verrerie du Languedoc à Vergèze, a eu de nombreuses passions. D'abord La chasse, la pêche et tout particulièrement le bricolage qui l'a amené à ce besoin de donner vie à la matière.

Auteur de nombreuses réalisations remarquables d'ingéniosité, il œuvre dans son petit atelier au centre du village, en toute humilité, en travaillant au grés de ses nombreuses inspirations.

Ces réalisations méritent d'être connues, comme ces quelques exemples, et nous lui souhaitons une reconnaissance digne de sa créativité. Une exposition lui sera consacrée prochainement.



ÉCOLES

Encore une année spéciale.

Paule CHANTREUIL, adjointe aux affaires scolaires





Bilan de l'année scolaire

Cette année a été comme l'année dernière, perturbée par la pandémie de la COVID 19, autant sur l'organisation des classes que sur celle de leurs projets scolaires.

A l'école maternelle le projet était basé sur le «décloisonnement» des classes, impossible à mettre en place avec les règles sanitaires imposées.

Les niveaux (grande, moyenne et petite section) et la classe UE qui reçoit des enfants autistes n'ont pu pratiquer l'inclusion des enfants «différents». Une activité très importante pour ces enfants en souffrance et pour ceux qui les reçoivent pour l'ouverture d'esprit à la différence et à l'empathie.

Les sorties de fin d'année prévues ont été modifiées en interventions extérieures dans la cour de l'école et par classe comme l'intervention du centre pédagogique Naturoptère de Sérignan sur l'observation des insectes dans la nature ou du centre Kapla de Nîmes pour faire des constructions géantes avec des kaplas (jeu de construction avec des planchettes de bois).

Une seule classe de moyenne section a fait une sortie d'une journée au parc de loisirs «Le Petit Paradis» à Vendargues et une de petite section à visiter la ferme de Puech Cabrier à Uchaud.

Une animation avec la compagnie Kivrille (clownerie, magie, sculptures de ballons, jonglerie) a clôturé dans la joie cette année scolaire.

A l'école élémentaire aucune activité n'a pu avoir lieu pendant cette année en raison de l'interdiction de brassage des élèves (rencontres sportives, défis math et lecture, chorale, sorties...).

Dans le courant du mois de mai, deux classes de CE1 et CE2 ont travaillé avec l'association MILES TEMPORIS, sur une durée réduite, autour de l'Antiquité et du Moyen Age (les chevaliers, la vie quotidienne, les vêtements...).

Au mois de juin quatre classes ont collaboré avec un écrivain sur l'élaboration de BD et les élèves des cours moyens ont eu une activité sur la pratique et le maniement du vélo.

Les enfants ont eu une année scolaire avec de nombreuses contraintes ne permettant pas une vie scolaire et extra-scolaire normale. Les stades et gymnase étant la plupart du temps fermés. Toutefois ils auront pu avoir une activité tennis de table pendant toute l'année scolaire.

Les fêtes de fin d'année n'ont pas pu être organisées, comme les kermesses que l'APE a à cœur de faire chaque année pour le bonheur des petits et des grands. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

Les enseignants et nos agents communaux (ATSEM, agents d'entretien, services techniques, administratifs, police municipale) ont su gérer admirablement cette période difficile pour tous, avec des informations souvent reçues dans des temps très courts pour mettre en place les différents protocoles sanitaires.

Nous tenons à les remercier sincèrement de leur implication apportée à la bonne marche de nos écoles pour le bien-être des enfants.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous pour la rentrée le 2 septembre 2021.

Des travaux à l'école

Pendant les vacances d'été, nous allons réhabiliter le plateau sportif des écoles : création d'un portail pour un accès direct en cas de problème avec le changement de toute la clôture et du filet pare-ballon.

Inscription CP

Année scolaire 2021-2022

Si votre enfant doit rentrer au CP l'année prochaine, sachez que vous devez l'inscrire à l'accueil de la maire.

Un formulaire vous sera remis et des pièces justificatives vous seront demandées : livret de famille (parents + enfant concerné), jugement complet en cas de divorce ou séparation, certificat de radiation si l'enfant vient d'une école extérieure et justificatif de domicile (EDF, GDF, Eau, Taxe d'habitation...). Si hébergé, une attestation sur l'honneur faite par la personne qui héberge.

Remise des calculatrices

La traditionnelle remise des calculatrices a eu lieu en mairie, le 1er juillet 2021.

C'est accompagné de Paule Chantreuil, l'adjointe aux affaires scolaires que Joffrey Léon, le Maire, a remis à chaque élève de CM2 une calculatrice afin de l'accompagner dans sa scolarité au collège.

M. Seys, le directeur de l'école élémentaire Yves Liotard a également tenu à leur remettre un ouvrage illustré.

À noter : les enfants qui n'auraient pas reçu leur calculatrice sont invités à se rendre à l'accueil mairie afin de la retirer.



CCAS : une équipe active et à votre écoute.



Michèle CATZ
Vice-présidente du CCAS

Pour tous renseignements sur les diverses actions et aides, s'adresser au CCAS de la commune.
CCAS
04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr

Permanences du CCAS :
Mardi après-midi
13h30 - 17h30
Jeudi matin
8h30 - 12h30,
sans rendez-vous.

Permanence de Mme Michèle Catz :
le lundi sur RDV.

Printemps Gourmand

Les 14, 15 et 22 avril derniers, ce sont prés de 600 Uchaudois âgés de 65 ans et plus, qui sont venus retirer un cornet gourmand garni de chocolats.



La semaine bleue ayant été annulée en 2020, M. Le Maire a décidé de laisser au CCAS, la recette des paiements de place des étaliers des deux jeudis (14 et 22 avril) où avait lieu cette ditribution.

Nos ainés ont été éprouvés par les derniers mois et ce geste avait également pour vocation de renforcer le lien social.

Les membres du CCAS se sont relayés durant ces 3 dates et plusieurs semaines par la suite, afin de rappeler les personnes n'ayant pas retiré leur cadeau gourmand.

Impôts



Une fois de plus, le CCAS a reconduit le dispositif d'aide à la déclaration d'impôts.

Ce service ouvert à tous les particuliers Uchaudois (au sens fiscal du terme) s'est avéré trés utile pour bon nombre de déclarants. En effet, une quinzaine de foyers ont été reçus sur 5 permanences durant le mois de mai.

Ceux-ci ont pu bénéficier des conseils avisés de Mme Martinot (retraitée des finances publiques).

Soulignons, que ce dispositif repose sur la démarche bénévole de Mme Martinot et qu'il s'organise sur son temps libre. Un grand merci à elle !

Semaine Bleue

« Ensemble, bien dans leur âge, bien dans leur territoire ».

Cette année, la Semaine Bleue fête son 70ème anniversaire et se déroulera du 4 au 10 octobre 2021 (sous réserve des directives sanitaires).



Impulsée en 1951, cette initiative est nationale et a pour but de développer les dynamiques locales de lutte contre l'isolement social et les démarches participatives par le biais des associations locales, de Réseau Francophone Villes Amies des Ainés, de Monalisa et des départements, des communes via leur CCAS.

Durant cette semaine, diverses activités seront proposées aux séniors.

VACCINATION



Au plus fort de la crise sanitaire, la mairie a souhaité mettre à disposition des uchaudois un service pour les personnes de plus de 75 ans, en situation d'isolement, dans l'impossibilité de conduire, ayant leur famille éloignée ou dont les capacités sont diminuées au regard de leur âge.

Au total, ce sont environ 250 rendez-vous à la vaccination qui ont été planifiés et presqu'autant de Uchaudois vaccinés.

Plusieurs fois par semaine, des agents municipaux ont accompagné, dans le strict respect des mesures sanitaires, les personnes concernées par ce dispositif. Au total, c'est une vingtaine de personnes qui ont pu en bénéficier.

Ce service est toujours en place et jusqu'à ce jour, il a permis à 250 personnes d'accéder à la vaccination en toute sérénité.



Passeport ÉTÉ

Cette année encore, le CCAS est partenaire de l'opération passeport été 2021 ! Le passeport été est réservé aux jeunes de 13 à 23 ans résidents à Uchaud.

L'occasion pour les jeunes qui en bénéficient, de pratiquer de nombreuses activités culturelles et sportives autour de chez eux.

Si vous êtes intéressé, il est disponible au CCAS. Tarif du chéquier : 26,50 euros.

Justificatifs à fournir : carte d'identité, photo, justificatif de domicile de moins de 3 mois, réglement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

PLAN CANICULE



Un été en toute tranquillité avec le Registre nominatif.

L'été approche, et les fortes chaleurs s'anticipent dès à présent : en vous inscrivant sur le registre nominatif. L'équipe du CCAS vous préviendra ainsi à chaque approche de canicule et vous donnera les bons conseils pour vous en protéger.

Cela vous concerne, si vous êtes :

- une personne âgée de 65 ans et plus, résidant à votre domicile,
- une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail et résidant à votre domicile,
- une personne adulte handicapée.

AIDE AUX VACANCES

Cette aide est destinée aux enfants de 3 à 16 ans qui séjournent en camp et colonie de vacances et aux enfants de 3 à 12 ans qui fréquentent le centre de loisirs sans hébergements pendant les vacances scolaires.

Pour pouvoir en bénéficier, nous vous invitons à vous rapprocher du CCAS du 15 janvier 2021 au 15 décembre 2021.

Plus de renseignements :
CCAS de Uchaud
Tél : 04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (R.O.B.)

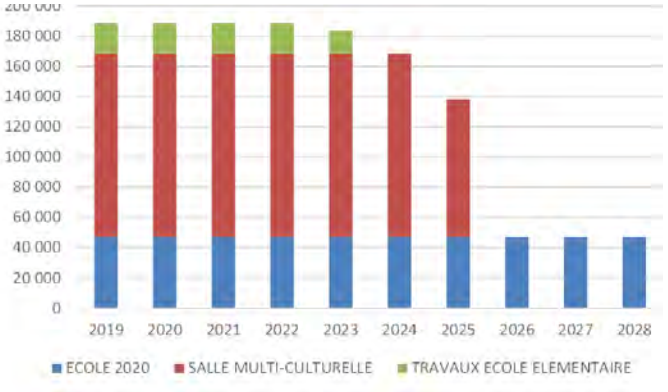
Dans les communes de plus de 3 500 habitants, le Maire présente au Conseil Municipal un rapport sur les orientations budgetaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et le gestion de la dette.

La dette

Le budget 2021 ne comporte pas de nouvel emprunt.

La commune continue de se désendetter. Il est prévu un remboursement de capital de 160 K€ (et de 31 K€ d'intérêts) en dépenses d'investissement.

Aucun emprunt dit « toxique » n'a jamais été souscrit par la collectivité : le taux fixe étant la règle pour les emprunts en cours.



RATIO PAR HABITANT

Pour comparaison :

ENCOURS DE DETTE au 1er janvier 2021 : 280 €/habitant

NATIONALE (strate 3500 à 5000) : 751€ /habitant.

Le taux d'épargne brute

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
5%	17%	11%	16%	20%	23%	27%

Indicateur : Moyenne nationale 2019 secteur communal = 13,31 %.

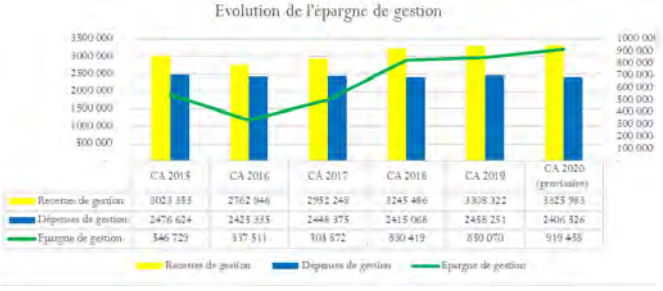
Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir).

Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

Analyse de l'épargne de gestion en section de fonctionnement

Il s'agit d'analyser l'évolution comparée des recettes et charges courantes de fonctionnement à caractère récurrent (hors écriture d'ordre et excédents antérieurs) :

- Recettes courantes (en jaune) : Produits des services, fiscalité directe ou indirecte, dotations de l'Etat.
- Dépenses courantes (en bleu) : charges de gestion courante, de personnel, fournitures, contrat de prestations de service, hors intérêts de la dette.



En 2020, les recettes courantes ont augmenté de + 0,5 % et des dépenses courantes ont diminué de -2,3 %, améliorant ainsi l'épargne de gestion.

Hausse de 0,5 % des recettes courantes : Stabilité des recettes fiscales (+ 0,2%) et des dotations encaissées (- 1,4 % en lien avec la fin de la dotation générale de décentralisation sur le Plan Local d'Urbanisme).

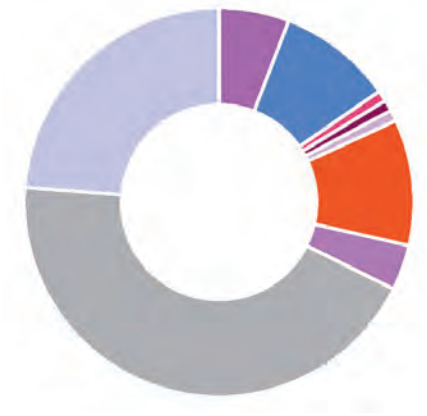
Baisse de 2,3 % des charges courantes : Baisse des charges générales de 6,1% en lien avec l'annulation de nombreux évènements (crise Covid).

Un rythme soutenu d'entretien du patrimoine communal a été opéré en 2020 (+ 28K€ par rapport à 2019).

Également une hausse maitrisée des charges de personnel évoluant à seulement + 0,8% en 2020.

BUDGET GÉNÉRAL

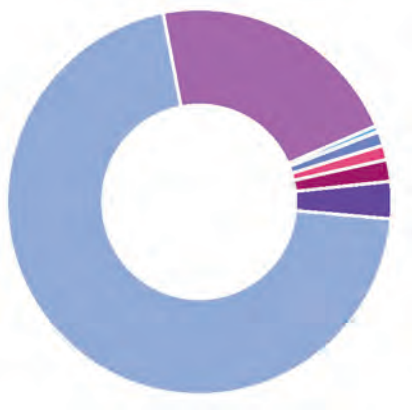
Fonctionnement - Dépenses



- Opérations d'ordre 190 000,00 €
- Virement en investissement 310 000,00 €
- Dépenses imprévues 30 000,00 €
- Charges exceptionnelles 30 000,00 €
- Charges financières 30 000,00 €
- Autres charges courantes 342 100,00 €
- Atténuations de produits 123 000,00 €
- Charges du personnel 1 430 000,00 €
- Charges à caractère général 774 940,08 €

BUDGET GÉNÉRAL

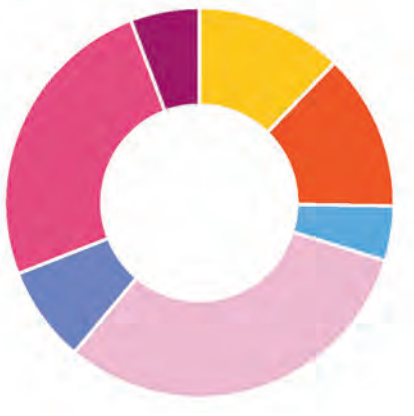
Fonctionnement - Recettes



- Impôts et taxes 2 301 244,96 €
- Dotations et participations 703 341,12 €
- Autres produits de gestion courante 16 000,00 €
- Produits exceptionnels 1 300,00 €
- Opérations d'ordre 38 500,00 €
- Atténuations de charges 40 100,00 €
- Produits des services 59 550,00 €
- Produits financiers 4,00 €
- Résultat positif reporté 100 000,00 €

BUDGET GÉNÉRAL

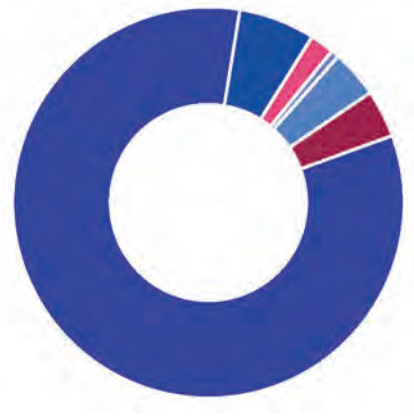
Investissements - Recettes



- Virement de la section de fonctionnement 310 000,00 €
- Subvention d'investissement 330 339,75 €
- Dotations fond divers 115 000,00 €
- Excédents de fonctionnement 793 128,12 €
- Opérations d'ordre 202 000,00 €
- Solde d'exécution positif reporté 639 060,33 €
- Produits des cessions d'immobilisations 145 000,00 €

BUDGET GÉNÉRAL

Investissements - Dépenses



- Opérations d'ordre 50 500,00 €
- Immobilisations incorporelles 17 000,00 €
- Dépenses imprévues 100 000,00 €
- Suventions d'équipement 100 000,00 €
- Immobilisations corporelles 2 107 028,20 €
- Emprunts et dettes 160 000,00 €

BUDGET TOTAL

Fonctionnement - Dépenses

3 260 040,08 €

BUDGET TOTAL

Fonctionnement - Recettes

3 260 040,08 €

BUDGET TOTAL

Investissement - Recettes

2 534 528,20 €

BUDGET TOTAL

Investissement - Dépenses

2 534 528,20 €

Budget 2021

Le projet de Budget Primitif 2021 s'équilibre à hauteur de 5 794 k€ réparti de la façon suivante :

- En section de fonctionnement : 3 260 k€
- En section d'investissement : 2 534 k€

EQUILIBRE BUDGET 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	LIBELLE	CA 2020	BP 2021
CHAPITRE 011	CHARGE A CARACTERE GENERAL	646 705,34	774 940,08
CHAPITRE 012	CHARGE DE PERSONNEL	1 386 610,01	1 430 000,00
CHAPITRE 65	GESTION COURANTE	300 064,75	342 100,00
CHAPITRE 014	REVERSEMENT S/RECETTES	106 101,00	123 000,00
CHAPITRE 66	INTERET DE LA DETTE	34 344,41	30 000,00
CHAPITRE 67	EXCEPTIONNELLES	6 937,60	30 000,00
	SOUS TOTAL 1 - DPS REELLES	**2 480 763,11**	**2 730 040,08**
022	DEPENSES IMPREVUES (max 7,5% DRF)	-	30 000,00
042	AMORTISSEMENT ANNUEL IMMO	135 067,26	190 000,00
	TOTAL GENERAL 1 : R+ORDRES	**2 615 830,37**	**2 950 040,08**
023	VIREMENT A LA SECTION INVEST		310 000,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 615 830,37	3 260 040,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	LIBELLE	CA 2020	BP 2021
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES	65 176,84	59 550,00
CHAPITRE 73	FISCALITE	2 472 922,08	2 301 244,96
CHAPITRE 74	DOTATIONS	759 582,37	703 341,12
CHAPITRE 75	LOYER	7 994,12	16 000,00
CHAPITRE 76	FINANCIER	4,49	4,00
CHAPITRE 77	EXCEPTIONNEL	7 502,17	1 300,00
CHAPITRE 013	REMBOURSEMENT S/DEPENSES	54 307,02	40 100,00
	RECETTES REELLES	**3 367 489,09**	**3 121 540,08**
	TRAVAUX EN REGIE	32 955,25	30 000,00
	AMORTISSEMENT SUBV	8 514,15	8 500,00
	R002- RESULTAT REPORTE	100 000,00	100 000,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 508 958,49	3 260 040,08

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	LIBELLE	CA 2020	BP 2021
CHAPITRE 16	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	153 467,43	160 000,00
CHAPITRE 20	IMMO INCORP (YC RAR)	45 607,23	17 000,00
CHAPITRE 204	SUBV EQUIP DÉJÀ IDENTIFIES (YC RAR)	6 604,44	-
	RAR		233 198,07
CHAP 21+23	DEPENSES (YC RAR)	877 702,08	1 973 830,13
	SOUS TOTAL 1 -DEPENSES REELLES	**1 083 381,18**	**2 384 028,20**
	DEPENSES IMPREVUES (max 7,5% DRI)	-	100 000,00
040	TRAVAUX EN REGIE	32 955,25	30 000,00
041	ECRITURE INTEGRATION 2031 + PLUS VALUE	-	12 000,00
D001	RESULTAT REPORTE	-	-
040	AMORT SUBV	8 514,15	8 500,00
	TOTAL DEPS INVESTISSEMENT	1 124 850,58	2 534 528,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	LIBELLE	CA 2020	BP 2021
CHAPITRE 10	DOTATIONS	89 428,72	115 000,00
CHAPITRE 13	SUBVENTION	29 340,99	100 000,00
CHAPITRE 024	VENTE	-	145 000,00
CHAPITRE 20	OP RELLE (REGULE)		
CHAPITRE 16	Remboursement depot	1 244,72	-
	SOUS TOTAL 1- RECETTES REELLES	**120 014,43**	**360 000,00**
	Résultat reporté N-1	797 974,44	639 060,33
	AMORTISSEMENT	135 067,26	190 000,00
	RESTES A REALISER		230 339,75
021	VIREMENT DE LA SECT DE FONCT.	-	310 000,00
	AFFECTATION EN 1068	710 854,78	793 128,12
041	ECRITURE INTEGRATION 2031	-	12 000,00
	TOTAL GENERAL 1 : R+O	1 763 910,91	2 534 528,20
	CHAP 16 - EMPRUNT EQUILIBRE	-	-
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 763 910,91	2 534 528,20

Projet 2021

Les dépenses totales d'investissement 2021 sont égales à 2 534 K€.

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des Uchaudois, la municipalité s'engage dans un mandat qui se veut volontariste d'investissement à l'image de ces trois dernières années.

Les actions municipales qui seront menées sur 2021 s'inscriront dans le cadre d'une volonté partenariale de réalisation en toute transparence.

Les principaux projet pour l'année 2021 :

LIBELLÉS DES PRINCIPAUX PROJETS D'ÉQUIPEMENT

REQUALIFICATION DE VOIRIE : 1 019K€ (yc RAR)

- Finalisation des opérations 2020 (Rue des Pins, Chantegrillon, Ralentisseur St Boudou, Chemin de l'Alouette, Réglement du décompte général définitif de l'opération SAKATA...)
- Lancement de nouvelles opérations : Impasse des Aires, Parking du gymnase, élargissement de la rue au niveau du cimetière
- Installations de voiries (rénovation, mobilier urbain...)

PROJET STADE MULTI-SPORTS : 400 K€

RÉFECTION de la MAISON DES ASSOCIATIONS : 250 K€

VIDEOPROTECTION : 150 K€

ÉCLAIRAGE URBAIN : 50 K€

AQUISITIONS DIVERSES (MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT/MOBLIER ÉCOLES/ORDINATEUR) : 75 K€

LE MOT DU DÉLEGUÉ AUX ASSOCIATIONS



Michel ALCARAZ,
3ème adjoint, délégué aux associations

Je suis ravi que, depuis quelques semaines, les activités associatives reprennent dans notre village.

Comme vous pouvez vous en rendre compte dans les pages qui suivent, notre tissu associatif Uchaudois est trés dynamique et propose diverses activités tout au long de l'année et quelques unes durant l'été.

Conscient que nous sommes tous impatients de nous retrouver autour de nos activités et passions respectives, je vous donne donc rendez-vous à la rentrée, le vendredi 3 septembre, à partir de 16 heures, pour le Forum des associations (au Boulodrome).

Je vous souhaite de passer de belles vacances et de revenir plein d'énergie pour la saison prochaine.

APE

APE Uchaud
Association des Parents d'Élèves d'Uchaud

CONTACT
07 67 00 88 05
ape.uchaud30@gmail.com
Facebook : « apeuchaud »

De l'action en cette fin d'année scolaire et des projets pour 2021/2022

L'Association des Parents d'Élèves des écoles d'Uchaud est restée active autant que possible ces dernières semaines, et ce, malgré les conditions sanitaires compliquées concernant la vie scolaire et la vie quotidienne en général.

L'APE a cependant tenu à organiser sa grande tombola traditionnelle du mois de Juin, avec de superbes lots à gagner pour les enfants. Console de jeu Nintendo Switch, tablette numérique, jeux éducatifs électroniques mais aussi et surtout jeux de société, jeux de plage, matériel sportif, livres et autres jouets ont été gagnés par nos petits écoliers de maternelle et de primaire, pour leur plus grande joie !

Nous remercions les familles des élèves et les Uchaudois d'avoir participé à cette action en achetant des tickets de tombola. Les lots non récupérés seront à retirer auprès des membres de l'APE (voir contact en haut à droite de l'article).

Enfin, pour terminer l'année scolaire sur une petite note joyeuse et gourmande, l'APE a fait une distribution de piroulis devant l'école élémentaire, sur la dernière semaine d'école juste avant les grandes vacances. Nous souhaitons un très bel été à tous les enfants !

Les parents d'élèves intéressés pour rejoindre l'association peuvent nous contacter à tout moment dans l'été, ou nous retrouver dès la rentrée lors de nos différents événements de rencontre.





TENNIS DE TABLE

CONTACT

06 82 94 68 04
asttuchaud@yahoo.fr
Facebook : ASTTU Uchaud Tennis de Table
www.asttuchaud.com

La saison est déjà lancée !

Si habituellement la fin de saison a déjà sonné, le club pongiste a cependant souhaité proposer une activité durant la période estivale.

« Cette saison a été complètement tronquée » souligne Isabelle Roussille la Présidente.

« Le déconfinement progressif est largement engagé, il est donc important de ne pas abandonner les licenciés du club.

Nous souhaitons profiter de l'autorisation de pratiquer pour compenser un peu cette saison particulière et surtout redonner vie à l'activité ! ».

Ce sont tout d'abord deux stages qui sont offerts aux adhérents (stage du 6 au 8 Juillet et du 26 au 31 août).

Une ouverture de la salle est ensuite proposée une fois par semaine durant tout l'été (le vendredi soir à partir de 18h30). « Notre club a été mis à l'épreuve », rajoute l'entraîneur du club Laurent Briche, « et maintenant que les contraintes pesant durement sur la pratique du sport en intérieur sont progressivement levées nous avons 3 objectifs : jouer, jouer et jouer ! ».

Encouragements, rebonds de balles, rires, consignes des entraineurs : cette atmosphère, joyeuse ambiance du gymnase, manquait à tout le monde !

Maintenant que la reprise est effective, les dirigeants de l'ASTT Uchaud ont déjà leurs regards tournés vers les activités et événements à venir et seront prêts à débuter une saison 2021/2022 intense !



TRIOPOPCORN

De Saint-Tropez à Toulouse, en passant par les Cévennes et la Lozère !

La culture refleurie en même temps que les beaux jours, même si la levée du couvre-feu y est pour beaucoup.

Les décisions gouvernementales annoncent le retour des festivités dans le respect des règles sanitaires. Ainsi la culture reprend peu à peu du terrain.

Il n'en fallait pas moins au célèbre trio Uchaudois pour enfourcher guitares et micro, et retrouver leur bonne humeur communicative. Le 13 avril dernier, ils participent généreusement au rassemblement « Occupons Partout » pour sauvegarder la culture. Une marche solidaire au départ de la maison carrée à Nîmes, jusqu'à la place de l'Horloge, à bord de leur concert ambulant le « Rock 'n' Roule ».

On retrouve ensuite le Rock 'n' Roule à l'occasion de l'immense succès du vide-grenier organisé en faveur des pupilles de sapeurs-pompiers, à l'espace Christian-Eymard à Uchaud. Ils déambulèrent entre les allées pendant plus d'une heure, pour la plus grande joie des participants, chantant et dansant avec eux. *"Nous voulions apporter notre aide aux œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers et divertir les exposants et visiteurs. »* précise le chanteur du groupe, Norbert Deleutre.

Deux évènements qui démontrent - leur engagement, leur sensibilité, et leur générosité - envers la culture, les œuvres à valeur humaine, et le public. De la générosité, ils n'en manquent pas, puisqu'ils ont offert une guitare électrique, personnalisée et dédicacée, à l'un de leur fan sur leur page Facebook. Nul doute qu'il y aura d'autres cadeaux, alors suivez-les !

Ensuite, il fallait être sur le Port légendaire de Saint-Tropez pour admirer notre petite formation locale. En effet, la mairie de Saint-Tropez, pour la fête de la musique, a choisi le Show interactif Triopopcorn . « Depuis 2015 j'avais comme objectif d'emmener mes papys à Saint-Tropez, d'une part pour leur offrir un souvenir merveilleux, et d'autre part, Saint-Tropez représente le berceau de notre culture musicale commune : le rock 'n' roll des années 50 à 60 ».

Leur agenda concert est déjà bien rempli, vous les retrouverez à Narbonne, Saporta, Villeneuves-lès-Maguelone, Saint-Gilles, Toulouse, la Jasse, Chamborigaud, Ispagnac, au golf de Nîmes, au jeudi de Nîmes, à la cale à bière à Bouillargues, au Bar le True Love à Bernis, etc.

Bref ! pour ne rien rater de leur - actualité, cadeaux, et concerts - abonnez-vous simplement à leur page facebook www.facebook.com/triopopcorn ou à leur compte instagram www.instagram.com/trio.popcorn.







Triopopcorn et le « Rock 'n' Roule » en représentation lors du vide-grenier à Uchaud.

CLUB DE L'AMITIÉ

CONTACT
Marie-Jo Jullian
06 17 75 34 02
mjk.jullian@orange.fr

L'espoir d'une reprise d'activité pour nos ainés

Le club de l'amitié vous souhaite de bonnes vacances et une bonne reprise dans nos activités dès le mois de septembre si la covid19 ne vient pas jouer au trouble-fête d'ici là.

Malgré les restrictions sanitaires tous les membres du conseil d'administration ont souhaité une bonne fête des grands-mères à chaque adhérente en leur apportant à leur domicile une primevère, fleur de printemps par excellence.

Nous ne vous oublions pas et restons attentifs aux directives données par l'Etat et la mairie pour l'ouverture des salles, et pour nos sorties.

À bientôt, et dans cette attente restez prudents.



Au club de l'amitié, pour sa fête, chaque grand-mère s'est vue offrir une primevère !

LE PETIT THÉÂTRE DES BRIGADIERS

par Claudine Burgarella,
Présidente de l'association

CONTACT
06 08 10 44 29
audenord@gmail.com

Des projets pour cet été...

La crise sanitaire nous a tous impactés et les ateliers « Le Petit Théâtre des Brigadiers » ont été arrêtés dans leur élan...

Dans l'attente de la reprise de l'activité qui vient d'être confirmée au 26 Mai 2021, je me suis attelée à l'écriture de nouveaux sketchs pour les enfants et à une pièce pour les adultes.

Convaincue du bien fondé de l'improvisation, une partie importante de l'apprentissage du Théâtre qui développe la confiance en soi, le sens de la repartie et la solidarité entre acteurs j'ai profité aussi de ce temps libre pour peaufiner ma méthode d'apprentissage sur ce thème que j'affectionne tout particulièrement et qui plait aux Petits Brigadiers.

J'ai hâte de mettre à profit, auprès des enfants, un ou plusieurs des différents thèmes que j'ai préparé, pour la fin de cette année associative et pour la rentrée associative 2021 / 2022.

Pendant les vacances d'été, un stage de théâtre sera ouvert aux enfants et adolescents d'Uchaud sous forme d'atelier toujours dans le respect des gestes barrières et en fonction de la situation sanitaire et des consignes la concernant.

Les 21, 22 et 23 Juillet 2021 de 10h à 12h et de 14h à 16 h.

Le tarif à la journée est de 8€ et de 6€ pour le deuxième enfant d'une même fratrie.

Pour que les enfants intéressés par cet atelier puissent découvrir le Théâtre, le plaisir de jouer sur scène, de donner la réplique, de partager, de s'épanouir au sein du groupe, le quota minimum de fonctionnement est porté à quatre, en-deçà duquel l'atelier n'aura pas lieu.

Vous pouvez dès à présent me contacter pour une pré -inscription aux coordonnées ci-dessus.

Je vous souhaite un bel été à tous, de bonnes vacances et espère vous retrouver au forum des associations à la rentrée prochaine.



ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration du 8 mai : une célébration au nom de tous.

Pour le second 8 mai commémoré en régime de restrictions sanitaires, seuls quelques vétérans étaient appelés pour représenter avec M. le Maire, autour du monument aux Morts, à la fois la municipalité, les habitants d'Uchaud, les élèves et les anciens combattants.

Après avoir entendu l'appel de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre en faveur de la Solidarité et de la Paix, Jean-Louis Anglada, correspondant défense, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.

La ministre, également chargée de la mémoire, a d'abord souligné que : (...) la Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle. Elle a tenu à rappeler que : il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà (...) précisant que (...) ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant.

Le maire, Joffrey Léon et le président des anciens combattants, Gérard Péroni ont ensuite fleuri le monument et se sont recueillis face aux noms gravés en mémoire des combattants disparus, pendant que Vincent Arnal inclinait le drapeau pour la sonnerie Aux Morts puis pour la Marseillaise qui a conclu la commémoration.

M. le Maire et le président des A.C., en saluant le Major Plumeau commandant la brigade de Bernis et les autres présents, ont souhaité que le soleil qui a éclairé la cérémonie soit aussi pour tous le présage de jours plus favorables aux réunions et aux célébrations.



Les organisateurs avant la cérémonie (© C. Jullian)

RUGBY ASUARC

CONTACT

06 41 80 01 25
Site internet : rugby-uchaud.fr

L'école de rugby tient le rythme.



L'école de rugby, sous le parrainage de quelques partenaires, a profité du weekend des vacances de Pâques pour réunir tous ses plus jeunes licenciés dans les différentes catégories.

C'est à cette occasion que le staff leur a offert des récompenses chocolatées bien méritées pour leur assiduité et leur engagement exemplaires lors des différentes séances d'entrainement, dans un contexte sanitaire difficile pour la pratique de notre sport collectif.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 26 juin au stade d'Uchaud et fut suivie d'un pot de l'amitié partagé avec les partenaires du club qui ont, comme la mairie d'uchaud, continuer à nous soutenir en attendant de pouvoir retrouver dès le 4 septembre avec tous nos jeunes et notre équipe loisirs, le plaisir de pratiquer de nouveau notre sport d'équipe et de combat, dans le respect de nos valeurs et nous l'espérons sans restriction sanitaire.

Pour plus de renseignements : voir notre site rugby-uchaud.fr

MULTI BOXE UCHAUD

CONTACT

06 46 04 74 17
Facebook du club :
Multi boxe uchaud

Vivement la saison prochaine !

Pour cette fin de saison nous nous entraînions en extérieur dans des conditions compliquées. Nous avons notamment mené quelques séances au stade durant les mercredis aprés-midi.

Au mois de juillet, une assemblée sera mise en place pour réélire le bureau.

Notons également que l'entraîneur Geoffrey Mocci vient d'obtenir un diplôme supplémentaire pour entraîner.

Enfin, des passages de grades, ceintures de couleurs pour le Full contact et gants de couleurs pour le Kick boxing seront mis en place pour tous les adhérents qui le désirent la saison prochaine.



Les horaires de cours seront :
Le lundi :
11 ans/14 ans :
de 18h à 19h
15 ans et adultes :
de 19h à 20h
Le mercredi :
6 ans/10ans :
de 17h15 à18h
11 ans/14 ans :
de 18h à 19h
15 ans et adultes :
de 19h à 20h

La reprise se fera le lundi 6 septembre au foyer de Uchaud (sur le parking des arènes).

CLUB TAURIN PAUL RICARD LOU VOVO

CONTACT
M. Estéban Patrick
06 98 69 76 30



Le début 2021 fut très compliqué, mais le Club Taurin attend de meilleurs jours pour pouvoir vous retrouver et vous donne rendez-vous prochainement .

Course de Ligue : Mardi 13 Juillet à 16h30
Manades : Reimonen , Saumade, Blatiére, Cavallini
Stagiaires désignés par la F.F.C.C - Entrée Générale : 5 €

Course de Ligue : Mardi 10 Août à 16h30
Manades : Cavallini, Aubanel, Guillierme, Reimonen
Stagiaires désignés par la F.F.C.C - Entrée Générale : 5 €



8e BORNE

Reprise des sorties : Ambrussum et Vaison-la-Romaine...

CONTACT
06 03 21 27 77
8emebornegard@gmail.com

C'est avec grand plaisir que nous avons pu progressivement reprendre nos activités extérieures.

Bien que limités à quelques adhérents dans un premier temps, pour tenir compte des jauges imposées par les organisateurs, nous avons eu le plaisir de participer le 19 mai, à l'inauguration de l'exposition temporaire du musée d'Ambrussum. Cette exposition intitulée "Manger et boire, c'est toute une histoire" a été conçue en partenariat avec l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Après avoir apprécié la conférence donnée par Martine Quinot-Muracciole, spécialiste et auteure d'ouvrages sur la cuisine romaine, nous avons été conviés à une dégustation de mets élaborés d'après des recettes de l'époque. Nous avons pu ainsi confirmer par l'expérimentation, que nos ancêtres les gallo-romains avaient bon goût, au moins en matière culinaire et mettre fin à certaines idées reçues. Nous envisageons donc de mettre en application à notre tour ces recettes pour renouveler prochainement et plus largement cette expérience gustative et en faire profiter un plus grand nombre.

Profitant de l'opportunité ouverte aux activités extérieures, nous avons en projet une sortie découverte sur le site de Vaison-la-Romaine pour redécouvrir, non seulement le passé romain, mais aussi les richesses médiévales de la ville tout en conjuguant respect des mesures sanitaires et ambiance conviviale.

Parallèlement, nous poursuivons nos parutions sur notre site facebook (https://fr-fr.facebook.com/la8emeborne/) afin de garder le contact avec ceux qui partagent notre intérêt de l'histoire et du patrimoine.

Bonnes vacances à tous, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée de septembre, nous l'espérons dans de meilleures conditions que cette année, pour partager de beaux moments conviviaux.



PAROISSE CATHOLIQUE

CONTACT
06 74 23 92 05
marie.betti@hotmail.com
Facebook : paroisse catholique Milhaud

Depuis février 2020, dans le respect des directives gouvernementales, nous avons annulé toutes les animations et rassemblements (repas, oreillettes, pastorale...) que nous organisions depuis plusieurs années.

Nous avons seulement proposé à l'issue des messes : confiture et vin d'orange (oranges du presbytère), préparés par Marie Betti. Il n'est cependant pas vain d'espérer et de se projeter dans l'avenir pour une reprise de nos animations : sources de rencontres, de partage et d'amitié.

Aussi, si les conditions sanitaires nous le permettent, nous nous retrouverons à l'automne pour un vide-maison sur le parvis de l'église et début décembre pour la pastorale.

D'ores et déjà, vous pouvez suivre la vie de la paroisse en vous connectant sur son site Facebook : paroisse catholique Milhaud.

Bel été à toutes et tous, chacun et chacune. Prenez soin de vous

TAEKWONDO par Sylvie Hérrard

Des cours en visioconférence mais aussi en extérieur...

C'est une saison très particulière, et en demi-teinte, pour de nombreux clubs sportifs, axée tout au long de l'année par des adaptations, pour continuer les entraînements, coûte que coûte.



Depuis le 17 mars 2020 et l'instauration du premier confinement, bouleversé par un arrêt total des activités, le monde sportif vit au rythme des interdictions. À l'heure actuelle, les séances en salle ne sont toujours pas autorisées, le club de taekwondo tente, tant bien que mal, de résister en poursuivant les entraînements par visioconférence, s'efforçant aussi de mettre en place des séances à l'extérieur, tout en respectant les nombreux protocoles sanitaires.

Fabien Dendrael, ceinture noire, 6ème Dan, a maintenu les entraînements en ligne via les réseaux sociaux. Toujours investi et motivé, il persiste dans son rôle de directeur technique, dans celui aussi de coach et instructeur fédéral pour palier à ces restrictions, qui durent dans le temps. Fabien programme et renouvelle toutes les semaines, deux séances. Chacune d'elle est enrichie de techniques, toutes détaillées dans les moindres mouvements pour mieux maîtriser le geste mais aussi en améliorer la qualité.

> « C'est un travail qui demande une préparation soignée, afin de garder les licenciés attentifs et enthousiastes pour qu'ils poursuivent leur entraînement sans relâche et sans qu'ils s'en découragent face à la crise sanitaire toujours présente. Le mardi et le vendredi, à heures distinctes, je mets en ligne et commente deux séances, pour les enfants, ados/adultes. Elles sont suivies quelquefois par près d'une cinquantaine de licenciés, regroupant les trois sections (Uchaud, Boisseron, Gignac) » *Fabien Dendrael , directeur technique et coach de l'association.*

Un complément de cours se fait à l'extérieur le samedi matin sur la commune de Valergues, assuré par Nicolas Montebello ceinture noire 3ème Dan. Des ateliers de préparation physique sont donc mis en place pour remédier à l'interdiction des contacts dans le sport de combat.

> « On n'a rien lâché de tout l'hiver, on a défié le froid, on s'est adapté au temps, quelques fois capricieux, pour continuer les préparations physiques et le bien-être de chacun. Pouvoir aller à l'extérieur n'était qu'un plus, j'avais cette opportunité, je l'ai saisie. Pour les licenciés c'est un vrai soulagement et le plaisir de pouvoir se retrouver » *Nicolas Montebello, coach de l'association.*

Si l'on veut néanmoins se nourrir d'un peu d'espoir, on soulignera que l'arrivée des beaux jours devrait permettre de multiplier les activités en extérieur, à l'image de ce que fait le club, depuis déjà de nombreux mois. La seule possibilité, pour de nombreux clubs, de poursuivre leur activité.

Que les phases du déconfinement puissent enfin nous donner le plaisir de se retrouver sur les tatamis, pour pratiquer et avoir un entraînement dans de meilleures conditions et dans le respect des règles en vigueur.



RED KNIGHTS

Vide-grenier en faveur des Orphelins des Sapeurs-pompiers.

Après de nombreuses incertitudes des aux restrictions sanitaires, c'est avec énergie que les membres du moto-club Red Knights® France 4 ont organisé leur premier vide-grenier ce 23 mai sur l'espace Christian Eymard. Aidés des membres de l'ADARH.

Comme à chaque manifestation que nous organisons, nous avons voulu apporter une touche d'originalité, ainsi qu'une ambiance festive, avec un camion de restauration rapide, une pêche aux canards pour nos petits visiteurs et un stand de « Granita » pour les plus gourmands, étaient présents, ainsi que le groupe Uchaudois TRIOPOPCORN, qui nous a régalé de bons morceaux de musique très entrainants…

Quelle fut notre joie de remplir le parvis de la salle multiculturelle, plus de 100 exposants et un public nombreux de visiteurs au rendez-vous !

Photos et vidéos disponibles sur Vide Grenier – Red Knights France 4 https://www.facebook.com/Vide-Grenier-Red-Knights-France-4-108855321255508

D'autre-part, nous vous donnons rendez-vous pour notre cinquième journée Américaine du FIRE DAY en date du 27 juin 2021.



ASU - Association Sportive Uchaudoise

CONTACT

06 87 82 08 83
groupesportive.uchaud@laposte.net

L'espoir d'une sortie de crise

Après 2 saisons bien compliquées, nous attendons avec le plus fol espoir une sortie de crise sans retenue.

Durant ces 2 années, l' ASU a maintenu son offre de cours en distanciel, en sollicitant au maximum ses coaches. Elles ont tout donné pour vous, pour nous et le club les en remercie grandement. Mais cela ne suffit pas. Le manque de contacts, d'échanges, de partages a été un frein important pour bon nombre d'adhérents.

En mai, l'ASU a percé une timide reprise en plein air, au stade, avec la complicité de la mairie et du club de football. Ce fut une première bouffée d'oxygène.

Gageons que septembre nous laissera libre de nos mouvements. L'équipe dirigeante vous communiquera les conditions de reprise des cours à la rentrée sur sa page Facebook : ASU - Association Sportive Uchaudoise.

Un bon été à chacun et à bientôt de se retrouver dans le réel !



LA CONCIERGERIE DE L'ARLÉSIENNE

CONTACT

Carole Doulaud - 07 83 68 14 30
laconciergeriedelarlesienne@gmail.com
Facebook : La Conciergerie de l'Arlésienne



La Conciergerie de l'Arlésienne est heureuse de vous retrouver au travers de ces quelques lignes.Nous continuons de faire vivre nos traditions camarguaises et provençales malgré une année 2020 et un début d'année 2021 un peu particuliers, comme chacun le sait. Néanmoins et malgré les restrictions sanitaires, le groupe a gardé sa cohésion et a participé à quelques manifestations de Jonquières-St-Vincent en janvier 2020 à la finale de l'école des raseteurs à Sommières au mois de septembre, sans oublier un mariage à Saint Gilles et le festival du film taurin à St-Génies-de-Malgoire…, quatre vide-commodes (Orgon, Les Saintes-Maries, Vergèze, St-Génies-de-Malgoire).

Jusqu'au confinement de mars 2020 , les ateliers ouverts à toutes à tous les adhérents : coiffure, couture, danses ont pu se dérouler normalement, puis les couturières de la Conciergerie ont mis à profit leur savoir-faire en participant à la confection de masques.

Pour 2021 nous aimerions vous faire quelques confidences sur nos activités : une séance photo au mois de mars avec un photographe renommé, des animations lors de fêtes votives dans l'Hérault et quelques potins sur nos prochaines sorties : capelades, fêtes votives, défilés à l'ancienne. Croisons les doigts !

En attendant le plaisir d'animer de nouveau les festivités de notre commune suivez notre actualité sur Facebook : La Conciergerie de l'Arlésienne.

LA FON DE BÉBIAN

C'est au programme...

L'association La fon de Bébian vous souhaite à tous un très bon été après ce début d'année difficile.

Au programme :

- Reprise avec un nettoyage de la garrigue :
  Rendez-vous le SAMEDI 10 JUILLET
  (à l'entrée du premier chemin à droite après la déchèterie en venant de Uchaud, devant le transformateur EDF.)
- Un nettoyage de la garrigue sera réalisé par trimestre, tout sera détaillé au forum des associations en septembre
- Des vidéos et photos seront partagées sur notre compte facebook « Lafon Debebian »
- Des activités en partenariat sont en cours de reflexion. Petit Rappel à toutes et à tous : La garrigue est un espace partagé, respectez-vous et respectez la !
- Surveillons les départs de feu ainsi que les dépôts sauvages.

Bel été à tous, au plaisir de vous retrouver le samedi 10 juillet.



ACTUALITÉS CCRVV



Les élus communautaires, Laurence Roure, membre de la commission Enfance et Didier Champ, membre de la commission Travaux suivent régulièrement les créations et extensions de bâtiments à destination de nos jeunes enfants.

Lors du mandat précédent la communauté de communes a développé **un projet visant à améliorer l'ensemble des bâtiments à destination des plus jeunes.** Ce projet ambitieux, qui a débuté en 2020 et s'étendra sur plusieurs années, concernent autant les crèches, cantines, ou accueils de loisirs de l'**ensemble de nos 10 communes qui constituent notre intercommunalité**.

Ces investissements permettent de suivre l'évolution démographique sur notre territoire et de répondre aux besoins de nos citoyens.

« *La communauté de communes a terminé en début d'année les travaux des cantines de Gallargues et de Codognan ; la salle d'activités du centre de loisirs d'Aigues-Vives sera opérationnelle pour cet été et la cantine de Nages-et-Solorgues achevée avant la rentrée scolaire de septembre* » précise Didier CHAMP.

Ce rythme soutenu d'investissement se confirme par la création d'une cantine à Boissières qui améliorera le temps du repas des enfants en supprimant les trajets vers les cantines des villages avoisinants.

La commune d'Uchaud bénéficie aussi de cet ambitieux programme de financement. Après l'extension de la cantine maternelle en 2019, l'agrandissement de la crèche de notre village est programmé.

90 m² de surfaces seront créés, comprenant un dortoir, une salle de bains et un espace de vie de 50 m². Parallèlement, l'espace extérieur, fort apprécié des enfants en période estivale, sera réaménagé sur 70 m².

« *La capacité d'accueil passera ainsi à 30 places, cela permet de répondre aux besoins de garde d'enfants de plus de 60 familles, en fonction des jours de présence des enfants, et de réduire les délais d'attente des parents* » explique Laurence Roure.

Le coût de cette amélioration est de 300 000 euros pour des travaux programmés en 2022. Durant la phase de construction, une nouvelle organisation de l'accueil des enfants, en collaboration avec les parents, sera mise en place.

Sur toutes ces constructions ou extensions, les matériaux et les méthodes employés sont respectueux de l'environnement et correspondent aux dernières normes environnementales afin de réduire les consommations d'énergies des bâtiments.

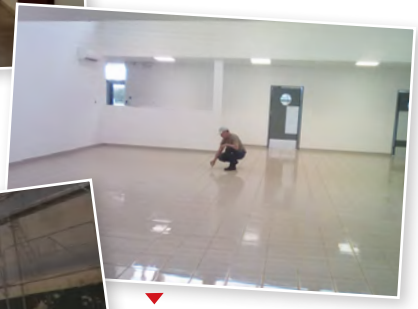
Ainsi, même en ces années difficiles, la communauté de communes continue d'investir régulièrement sur son patrimoine afin d'améliorer les services rendus aux citoyens mais aussi en octroyant du travail aux entreprises du territoire.



Cantine de Gallargues-le-Montueux



Cantine de Nages-et-Solorgues



Cantine de Codognan



Salle Granon à Aigues-Vives - Avant les travaux



Salle Granon à Aigues-Vives - Aprés lestravaux

LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Jean-Louis Anglada



MISE EN LUMIÈRE :

LE 503ÈME RÉGIMENT DU TRAIN À GARONS

Après la restructuration de nos armées, le Gard reste une des principales implantations de l'Armée de Terre avec principalement, l'Etat-Major de la 6ème Brigade Légère Blindée et le 2ème Régiment Étranger d'Infanterie à Nîmes, le 6ème Régiment Étranger du Génie à Laudun-L'Ardoise, le 4ème Régiment du Matériel à Saint- Cézaire et le 503ème Régiment du Train à Garons.

Ce dernier est une très ancienne unité militaire créé au Maroc le 16 octobre 1943. Il est engagé dès 1944 dans la Seconde Guerre mondiale au sein de la 1ère armée Française. Le 503ème Régiment du Train (RT) s'est illustré sur bon nombre de terrains de guerre, notamment en Indochine entre 1947 et 1954 puis en Algérie de 1956 à 1964 . Dissous puis recréé plusieurs fois, c'est en 1999 qu'il prend sa forme actuelle.

Ce régiment dit « Le Fier », s'est installé depuis le 1er juillet 2011, sur l'ancienne base aéronavale de Nîmes-Garons et est devenu en 2013, le « régiment de Camargue ».

Il fut réengagé dans des opérations extérieures ces dernières années (Arabie Saoudite, Somalie, Yougoslavie, Kosovo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad), plus récemment en République Centre Africaine et il l'est encore actuellement au Mali.

Dans le cadre de ses missions, il est chargé d'assurer un soutien logistique à nos forces armées (Transport, évacuation, renseignement, escortes, ravitaillement) dans toutes les situations de paix ou de guerre.

Il est équipé de matériels légers et lourds (engins et portes engins blindés, remorquages de manutentions, transmissions, etc...).

Le 19 juin 2014, le 503ème Régiment du Train a signé un protocole avec le syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise. Il a pour but de faciliter une intégration des personnels et des proches du régiment dans le tissu local, de mutualiser la diffusion d'informations afin d'élargir le champ de communication des deux établissements et enfin de représenter le territoire et rapporter des informations sur le patrimoine naturel environnant lors de missions extérieures menées par le régiment. C'est sur le site du centre de découverte du Scamandre, commune de Vauvert que Mr. Patrick Bonton président du SMGC et le colonel Eric Renaut commandant le 503ème RT ont signé le 19 juin 2014 le document actant leur partenariat.

Sa devise :
« Par l'effort la victoire toujours »

Le régiment a toujours été soucieux de s'enraciner dans les cœurs et les esprits de la région afin de faciliter son intégration et développer le lien armée-Nation localement. En outre, le régiment est l'un des plus grands employeurs du département et son implantation (militaires, civils et familles compris) représente plus de 2000 habitants sur le territoire de la Camargue. Il est aussi en partenariat avec les collèges Jules Verne et Jules Raimu de Nîmes.





ILS S'INSTALLENT À UCHAUD...

ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES





Vous aussi...

Vous êtes artisan, commerçant ou encore vous exercez une profession libérale sur la commune de Uchaud. Vous pouvez vous faire connaitre gratuitement via notre magazine municipal. Pour ce faire, déposez votre carte de visite ou envoyer nous la par mail à communication@ville-uchaud.fr.

Dans un même temps, signalez auprés de l'accueil de la mairie (accueil@ville-uchaud.fr) le nom de votre société, l'activité et vos coordonnées afin que nous puissions mettre à jour le répertoire des commerçants et artisans présents à Uchaud.

ÉTAT CIVIL



PACS

RAFFIN Oryane et CERRI Romain
Le 28 octobre 2020
GIMENEZ Serena et PARMENTIER Mathieu
Le 20 avril 2021

MARIAGES

GIBOULET Daphné et TARDIEU Mickaël
Le 12 juin 2021
CHRETIEN Laurie et PALOMO Ludovic
Le 12 juin 2021

Informations pratiques

Horaires Mairie de Uchaud

du lundi
au vendredi
8h30-12h30
13h30-17h30

ÉLUS DE UCHAUD

Prise de rendez-vous
04 66 71 11 75

Maire
Joffrey Léon
Sur rendez-vous
le vendredi

1er adjoint
Thierry Agnel
(CCRVV - Administration générale)
Sur rendez-vous

2e Adjoint
Agnès Roy
(Communication, Culture et patrimoine)
Sur rendez-vous

3e Adjoint
Michel Alcaraz
(Associations)
Sur rendez-vous

NUMÉROS UTILES

Conciliateur de justice
Permanences en Mairie :
2 fois par mois.
Prise de rdv à l'accueil au
04 66 71 11 75

Assistantes sociales
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du centre médico-social de Vauvert au
04 66 35 77 88

Député de la 2ème circonscription du Gard
M. Nicolas Meizonnet
nicolas.meizonnet@assemblee-nationale.fr

POMPIERS
d'un fixe :
18
d'un portable :
112

SAMU/SMUR
15

Pharmacies de garde (nuits, week-end et jours fériés) :
Prendre contact avec la gendarmerie de Bernis
04 66 71 39 10

Police municipale de Uchaud
04 66 71 38 89

Police municipale intercommunale
04 66 53 25 51

Préfecture du Gard
(standard)
04 66 36 40 40

ERDF Languedoc-Roussillon
08 10 05 87 14
GRDF
08 00 47 33 33

Suez
09 77 408 408

Edgard transports
08 10 33 42 73

La Poste de Uchaud
04 66 71 74 70

Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle
04 66 35 55 55
Déchetterie Uchaud
CCRVV : 04 66 35 55 55

Centre des finances publiques de Nîmes
04 66 36 56 33

Trésorerie de Vauvert
04 66 88 20 23

Pour figurer dans cette rubrique, un accord de votre part est nécéssaire. Un formulaire est à compléter en mairie.

Groupe majoritaire Unis pour Uchaud

Chères Uchaudoises, chers Uchaudois, plus d'une année s'est écoulée depuis l'apparition du Covid, épidémie qui nous dicte un nouveau mode de vie, au gré des progressions ou reculs du virus, avec son lot de multiples variants. Si nous sommes tous pénalisés chacun à son niveau par cette situation, il faut rappeler aussi que nous avons la chance de traverser cette crise sanitaire dans un pays où la population est accompagnée, où les aides d'état sont en place et où l'impact économique de cette pandémie est amorti. Le grand bémol de cet effort restera la gestion matérielle des moyens de protection contre le virus, qui n'a pas été des plus efficaces au sommet de l'Etat. Il a bien fallu que localement des initiatives soient prises, aidées par des bonnes volontés citoyennes afin de pallier aux manquements structurels. C'est ce que notre équipe municipale a mis en œuvre pour vous proposer des masques « made in Uchaud », fabriqués par les volontaires du village et distribués par les élus à chaque foyer, ainsi que des bornes de gel hydroalcoolique chez tous nos commerçants. Malgré ce contexte lourd de conséquences dans l'organisation du quotidien, nous continuons bons nombres de projets, l'impasse du Parc, l'impasse des Aires, la maison des associations, le stade, les caméras, etc….

Nous avons également soutenu les associations uchaudoises, très impactées par l'épidémie, en leur maintenant l'intégralité des subventions initialement prévues. En bref, tout au long de cette lutte contre la pandémie, nous avons maintenu nos engagements envers la commune et vous, uchaudoises et uchaudois. Nous vous souhaitons de bonnes vacances, en famille ou avec des amis, mais comme vous le savez, la page de la crise sanitaire n'est pas encore tournée, alors nous vous invitons à la prudence face au virus. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Agir pour Uchaud

Texte non communiqué.

